



ORDRE DU JOUR
Assemblée générale 2016-2017 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
4^e Assemblée générale spéciale
Hiver 2017
12 avril 2017 - 11h30
A9-130 (Centre judiciaire)

1. Ouverture de l'Assemblée

Le quorum est constaté à 16h17.

2. Désignation du preasidium

Le Conseil exécutif suggère Julie Chamberland comme présidente d'Assemblée et Antoine Poirier-Godon comme secrétaire d'Assemblée.

La proposition est reprise par Nicolas Delisle-Godin.

La proposition est appuyée par Christophe Tellier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'Ordre du jour

Laury-Ann Bernier propose l'adoption de l'ODJ.

La proposition est appuyée par Christophe Tellier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux du 25 janvier 2017, du 17 février 2017 et du 20 mars 2017

Laury-Ann Bernier propose l'adoption en bloc des PVs.

La proposition est appuyée par Camille Rochefort-Racicot.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Reprise de l'Assemblée générale du 5 avril 2017

5.1. Modification des Règlements généraux de l'AGED

Camille Rochefort-Racicot propose la mise en dépôt du point 5.1 à la première AG d'été.

La proposition est appuyée par Justin Chenel.

Laury-Ann Bernier comprend qu'on soit tous et toutes occupés-es. Elle rappelle qu'on n'a pu terminer les RGs à la dernière AG par manque de quorum. La Commission de refonte ne pourra pas être présente si on fait ça cet été.

Nicolas Désilets-Laforge mentionne qu'il pourra être là cet été pour expliquer le travail de la Commission.

Justin Chenel explique qu'il veut privilégier un débat de qualité, ce qui peut être plus difficile si les gens présents sont là pour les comités.

Nicolas Delisle-Godin voudrait qu'on mette la proposition sur le bureau, pour que le point puisse être adressé à la fin de l'AG.

Laury-Ann Bernier demande le vote.

Vote sur la proposition :

Pour : 52

Contre : 12

Abstention : 7

La proposition est adoptée à majorité.

Miguel Bessette et Charles-Étienne Daviault mentionnent leur dissidence.

6. Élections

6.1. Élection des membres du conseil d'administration

6.1.1. Élection du président du conseil d'administration pour un mandat allant de la session d'été 2017 à la session d'hiver 2018.

Justin Chenel propose de limiter à une minute le temps de présentation des candidats.

La proposition est appuyée par Laury-Ann Bernier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Catherine Arsenault propose Maude Bourgeois. Maude Bourgeois accepte.

Nicolas Delisle-Godin propose Laury-Ann Bernier. Laury-Ann Bernier accepte.

Les candidates font leur présentation.

Les candidates répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidates sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Nicolas Désilets-Laforge propose que la personne ayant recueilli le plus de voix soit élue, et qu'advenant qu'il y ait plus de postes à combler, il y aura autant de tour de vote qu'il y a de postes et le vote se fera à majorité simple.

La proposition est appuyée par Justin Chenel.

Nicolas Delisle-Godin pense que la majorité absolue prend plus de temps mais qu'elle permet de choisir la ou les personnes que les gens veulent vraiment.

Nicolas Delisle-Godin demande le vote.

Vote sur la proposition :

Pour : 40

Contre : 31

Abstention : 7

La proposition est adoptée à majorité.

Vote sur les candidatures :

Maude Bourgeois : 68

Laury-Ann Bernier : 4

Chaise : 0

Abstention : 7

Maude Bourgeois est élue à majorité.

6.1.2. Élection de deux (3) administrateurs représentants des étudiants inscrits en deuxième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'été 2017 à la session d'hiver 2018

Christophe Tellier propose que les questions soient posées aux candidats-es à tour de rôle, pour les postes du CA, du CIA et de Promo.

La proposition est appuyée par Nicolas Delisle-Godin.

Maxime Bérubé invite à battre la proposition par souci de célérité, ce n'est pas une entrevue et ça devrait se passer de façon ouverte.

Nicolas Delisle-Godin dit qu'il faut prendre le temps de bien choisir. On peut vouloir poser des questions à une seule personne. Il voit ça comme une mini entrevue.

Camille Rochefort-Racicot demande si la proposition vise tous les postes.

Christophe Tellier dit qu'il peut amender à l'amiable pour CA, CIA et Promo.

La proposition est amendée à l'amiable.

La question préalable est demandée.

Le 2/3 est constaté.

Vote sur la proposition :

Pour : 13

Contre : 46

Abstention : 14

La proposition est battue à majorité.

Karine Allaire se présente pour le poste d'administratrice.

La candidate fait sa présentation.

La candidate répond aux questions de l'Assemblée.

La candidate sort de la salle.

Vote sur la candidature :

Pour : 78

Chaise : -

Abstention : -

Thomas Roussy propose Antoine Massie.

Camille Rochefort-Racicot propose Sophie Harrison.

Isabelle Simard propose Antoine Massie.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidats-es :

Antoine Massie : 32/ 49

Sophie Harrison : 8 /16

Karl Boulanger : 34

Chaise : 2/2

Abstention : 8/ 12

Karl Boulanger et Antoine Massie sont élus à majorité.

Nicolas Désilets-Laforge propose Nicolas Delisle-Godin pour prendre le relais de la présidence.

La proposition est appuyée par Christophe Tellier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jérémy Leboeuf propose que chaque personne dans la salle soit limitée à deux interventions en tout pour chaque tour d'élection.

La proposition est appuyée par Rosalie Grenier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1.3. Élection de deux (3) administrateurs représentants des étudiants inscrits en troisième ou quatrième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'été 2017 à la session d'hiver 2018

Émile Côté-Soucy et Maxime Bérubé se présentent pour les deux postes d'administrateurs.

Les candidats font leur présentation.

Les candidats sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Votes sur les candidatures :

Maxime Bérubé : 59

Émile Côté-Soucy : 24/84

Chaise : 0/3

Abstention : 3/3

Émile Côté-Soucy et Maxime Bérubé sont élus à majorité.

Justin Chenel propose Philippe Normandeau. Philippe Normandeau accepte.

Émile Côté-Soucy propose Guillaume Sirois. Guillaume Sirois accepte.

Les candidats font leur présentation.

Les candidats répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Philippe Normandeau : 42

Guillaume Sirois : 38

Chaise : 0

Abstention : 11

Philippe Normandeau est élu à majorité.

- 6.1.4. Élection de deux (2) administrateurs représentants qui sont inscrits au baccalauréat en droit dans un cheminement autre que général pour un mandat pour la session d'été 2017 et hiver 2018

Véronique Bureau et Camille Rochefort-Racicot se présentent pour les deux postes d'administratrices.

Les candidates font leur présentation.

Les candidates sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Votes sur les candidatures :

Véronique Bureau : 43

Camille Rochefort-Racicot : 37/75

Chaise : 0/0

Abstention : 3/3

Véronique Bureau et Camille Rochefort-Racicot sont élues à majorité simple.

Julie Chamberland reprend la présidence.

6.1.5. Élection de deux (2) administrateurs représentants qui sont inscrits au baccalauréat en droit dans un cheminement autre que général pour un mandat pour la session d'automne 2017

Nicolas Désilets-Laforge, Christophe Tellier et Charles-Éric Gilbert se présentent pour les postes d'administrateurs.

Les candidats font leur présentation.

Les candidats répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Votes sur les candidatures :

Nicolas Désilets-Laforge : 69

Christophe Tellier : 2/54

Charles-Éric Gilbert : 4/14

Chaise : 0/1

Abstention : 13/14

Nicolas Désilets-Laforge et Christophe Tellier sont élus à majorité.

6.2. (D) Comité communication et mobilisation

6.2.1. Photographe

Laurence Contant propose Élisabeth Ricard. Élisabeth Ricard accepte.

Louis-Philippe Desjardins propose Simon Robert-Jourdain. Simon Robert-Jourdain accepte.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Élisabeth Ricard : 48

Simon Robert-Jourdain : 37

Chaise : 0

Abstention : 9

Élisabeth Ricard est élue à majorité.

6.2.2. Gestionnaire du site internet de l'A.G.E.D. et des réseaux sociaux

Charles-Étienne Daviault propose Élisabeth Ricard. Élisabeth Ricard accepte mais retire sa candidature.

Véronique Bureau propose Daphné Auger.

Daphné Auger est élue par acclamation.

6.2.3. Responsable de la conception d'affiche

Simon Robert-Jourdain propose Louis-Philippe Desjardins. Louis-Philippe Desjardins accepte.

Isabelle Simard propose Mathieu Desjardins. Mathieu Desjardins accepte.

Les candidats font leur présentation.

Les candidats répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Louis-Philippe Desjardins : 29

Mathieu Desjardins : 39

Chaise : 0

Abstention : 15

Mathieu Desjardins est élu à majorité.

6.2.4. Responsable de la sensibilisation et de la participation des membres dans les instances de la corporation.

Laury-Ann Bernier propose Véronique Bureau. Elle accepte.

Maxime Bérubé propose Charles-Étienne Daviault. Il accepte.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Charles-Étienne Daviault : 22

Véronique Bureau : 46

Chaise : 1

Abstention : 11

Véronique Bureau est élue à majorité.

6.3. (D) Comité Droit vert l'avenir

6.3.1. Coordonnateur

Amélie Guillemette propose Mathilde Chouinard. Elle accepte.

Kolia Frare propose Raoul St-Éloi. Il accepte par procuration.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Mathilde est élue à majorité.

6.3.2. Deux (2) étudiants membres

Alice Boulet propose Frédérique Meloche. Elle accepte.

Le point est mis sur le bureau en attendant la procuration de Raoul St-Éloi.

6.4. (D) Comité droit autochtone

6.4.1. Un coordonnateur

Nicolas Désilets-Laforge explique qu'il y a une règle de préséance pour les personnes autochtones sur le comité, i.e. pour 50% des membres du comité, soit trois personnes.

Mathieu Desjardins propose Alexis Wawanoloath. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.4.2. Un trésorier ;

Alexis Wawanoloath propose Mathieu Desjardins. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.4.3. Trois (3) étudiants membres

Florence Fortier propose Camille Fortin. Elle accepte

Mathilde Chouinard propose Amélie Guillemette. Elle accepte.

Antoine Massie propose Thomas Roussy. Il accepte. Il retire sa candidature.

Mathieu Desjardins propose Karl Boulanger. Il accepte par procuration.

Les candidats-es sont élus-es par acclamation.

6.5. (D) Comité féministe

6.5.1. Coordonnateur

Véronique Bureau propose Daphné Auger. Elle accepte.

Daphné Auger est élue par acclamation.

6.5.2. Deux (2) étudiants membres

Daphné Auger propose Véronique Bureau.

Sébastien propose Karine Allaire.

Les candidates font leur présentation.

Les candidates répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidates sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Votes sur les candidatures :

Samuelle Ménard-Castonguay : 60

Véronique Bureau : 7/39

Léa Champagne-Mercier : 5/21

Karine Allaire : 4/3

Chaise : 0/0

Abstention : 11/12

Samuelle Ménard-Castonguay et Véronique Bureau sont élues à majorité.

Nicolas Désilets-Laforge propose Nicolas Delisle-Godin pour prendre le relais de la présidence.

La proposition est appuyée par Christophe Tellier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Justin Chenel propose de mandater le CA de se pencher sur la question du 3^e poste.

La proposition est appuyée par Laury-Ann Bernier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6. (D) Comité d'intégration annuelle (C.I.A.)

6.6.1. Huit (8) étudiants membres

Les candidatures de Laurence Content, Gabrielle Bergeron, Philippe Normandeau, Sabrina Tourigny, Joannie Marcoux, Mathieu Vallerand, Christophe Tellier et Daphné Auger sont proposées par le CE à l'Assemblée.

Les candidats font leur présentation.

Camille Rochefort-Racicot propose d'entériner en bloc la proposition de candidatures du CE.

La proposition est appuyée par Catherine Bernard.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7. (D) Comité Face-à-Face

6.7.1. Coordonnateur

François Rizcallah propose Karine Allaire. Elle accepte.

Karine Allaire est élue par acclamation.

6.7.2. Deux (2) étudiants membres

Karine Allaire présente Joany Brunet-Turgeon. Elle accepte.

Joany Brunet-Turgeon est élue par acclamation.

6.8. (D) Comité vêtements de la fac

6.8.1. Coordonnateur

Sandrine Bourgeois propose Malorie Grondin. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.8.2. Trois (3) étudiants membres

Roxanne Bisson propose Élisabeth Maltais. Elle accepte.

Miguel Bessette propose Rosalie Audette-Bourdeau. Elle accepte.

Sandrine Bourgeois propose Joany Brunet-Turgeon. Elle accepte.

Samuelle Ménard-Castonguay propose Alexandra Gervais. Elle accepte.

Justine Carli propose Noémie Lafontaine. Elle accepte.

Les candidates font leur présentation.

Les candidates répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidates sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Rosalie : 48

Élisabeth : 2/8

Joany : 16/Élue à majorité au deuxième tour.

Alexandra : 5

Noémie : 8/Élue à majorité au troisième tour.

Chaise : 2

Abstention : 4

6.9. (D) Comité Show d'la fac

6.9.1. Coordonnateur

Anne-Marie Dupuis propose Jason Gagné. Il accepte.

Jason Gagné est élu par acclamation.

6.9.2. Responsable marketing

Andrea Blackburn-Vallée propose Justine Carli. Elle accepte.

Justine Carli est élue par acclamation.

6.9.3. Responsable technique

Justine Carli propose Andrea Blackburn-Vallée. Elle accepte.

Andrea Blackburn-Vallée est élue par acclamation.

6.10. (D) Comité casino

6.10.1. Coordonnateur

Mickaël Deschênes propose Raphaël Paquin. Il accepte.

Joannie Marcoux propose Sophie Harison. Elle accepte.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Sophie Harrison :

Raphaël Paquin : élu à majorité

Chaise :

Abstention :

6.10.2. Trésorier

Félix Wang propose Antoine Massie. Il accepte.

Antoine Massie est élu par acclamation.

6.10.3. Responsable marketing

Antoine Massie propose Félix Wang. Il accepte.

Félix Wang est élu par acclamation.

6.10.4. Responsable à la logistique

Raphaël Paquin propose Elton Dorego. Il accepte.

Mathias Frappier propose Sophie Harrison. Elle accepte.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Elton Dorego :

Sophie Harrison : élue à majorité

Chaise :

Abstention :

6.11. (D) Comité défilé de mode

6.11.1. Coordonnateur

Kolia Frare propose Sandrine Bourgeois. Elle accepte.

Sandrine Bourgeois est élue par acclamation.

6.11.2. Responsable mode

Léa Champagne-Mercier présente Léonie Langlois. Elle accepte.

Sabrina Tourigny présente Frédérique Dufour. Elle accepte.

Les candidates font leur présentation.

Les candidates répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidates sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Léonie Langlois : élue à majorité.

Frédéricke Dufour :

6.11.3. Responsable à la technique de scène

Murielle Cirkovic propose Sabrina Tourigny. Elle accepte.

Sabrina Tourigny est élue par acclamation.

6.11.4. Responsable danse

Catherine Arseneau propose Murielle Cirkovic. Elle accepte.

Murielle Cirkovic est élue par acclamation.

6.11.5. Responsable mannequin

Catherine Arseneau propose Laurence Delisle. Elle accepte.

Mickaël Deschênes propose Pier-Luc Brière. Il accepte.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Laurence Delisle : élue à majorité

Pier-Luc Brière :

6.11.6. Responsable art visuel

Thomas Roussy propose Marie Talaia Coutandin. Elle accepte.

Camille Rochefort-Racicot propose Mathias Frappier.

Sandrine Bourgeois propose Pier-Luc Brière.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Marie Talaia Coutandin : 42 élue à majorité

Mathias Frappier :

Pier-Luc Brière :

Chaise :

Abstention :

6.12. (D) Comité accès à la justice

6.12.1. Coordonnateur

Rosalie Grenier propose Andréa Blackburn-Vallée. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.12.2. Responsable aux relations avec les organismes d'accès à la justice

Mathieu Desjardins propose Roxana David. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.12.3. Responsable de la communication

Andréa Blackburn-Vallée propose Rosalie Grenier. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.13. (D) Comité droit du sport et des loisirs

6.13.1. Coordonnateur

Charles-Étienne Privé propose Philippe Maltais. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.13.2. Trésorier

Charles-Étienne Daviault propose Charles-Étienne Pressé. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.13.3. Responsable aux affaires professionnelles

Philippe Maltais propose William Deneault. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.13.4. Responsable aux commandites

Charles-Étienne Pressé propose Clémence Trudeau. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.14. (D) Comité de droit criminel et pénal (C.D.C.P.)

6.14.1. Président

Christophe Tellier propose Rosalie Audette Boudreau.

Elle est élue par acclamation.

6.14.2. Trésorier

Samuel Bouchard propose Danika Valiquette. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.14.3. Responsable commandite

Camille Fortin propos Florence Fortier. Elle accepte.

Sébastien Dumont propose Charles Kouri. Il accepte mais retire sa candidature.

Florence Fortier est élue par acclamation.

6.14.4. Responsable communication

Karl Boulanger propose Camille Bélanger. Elle accepte.

Marie Talaia Coutandin propose Simon Robert-Jourdain. Il accepte.

Éliot Mathieu-Proteau propose Laura-Jeanne Montambeault. Elle accepte.

Karine Allaire propose Charles Kouri. Il accepte.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Laura-Jeanne Montambeault :

Simon Robert-Jourdain :

Camille Bélanger :

Charles Kouri : est élu à majorité.

6.15. (D) Comité Finissants

6.15.1. Deux (2) responsables bal

Catherine Arseneau propose Maude Bourgeois. Elle accepte.

Justin Chenel propose Frédérique Meloche. Elle accepte.

Les deux candidates sont élues par acclamation.

6.15.2. Responsable finissants

Léa Champagne-Mercier propose Estelle Drouin. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.15.3. Responsable aux commandites

Maxime Bérubé propose Elton Dorego. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.16. (D) Comité droit notarial

6.16.1. Coordonnateur

Alice Boulet propose Elton Dorego. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.16.2. Trésorier

Alexandra Demers-Bergeron propose Jonathan Desgagnés. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.16.3. Responsable aux événements

Charles-Étienne Daviault propose Émilie Fortin. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.16.4. Responsable aux communications

Frédérique Meloche propose Magalie Drouin. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.17. (D) Comité SimONU

6.17.1. Coordonnateur

Thomas Roussy propose Maxime Bérubé. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.17.2. Trésorier

Maxime Bérubé propose Thomas Roussy. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.17.3. Responsable à la formation, ayant déjà participé à la simulation NMUN

Catherine Bernard propose Marie Talaia Coutandin. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.17.4. Responsable au financement

Thomas Roussy propose Éliot Mathieu-Proteau. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

6.18. (D) Comité Jeux-Ridiques

6.18.1. Un coordonnateur

Olivier Surprenant propose Charles-Étienne Daviault. Il accepte.

Jérémy Leboeuf propose Mathias Frappier. Il accepte.

Justin Chenel propose Nicolas Désilets-Laforge. Il accepte.

Les candidats font leur présentation.

Les candidats répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Charles-Étienne Daviault : 1

Mathias Frappier : 15

Nicolas Désilets-Laforge : 40

Chaise : 1

Abstention : 9

6.18.2. Responsable aux sports et activités

Maxime Bérubé présente Charles-Étienne Daviault. Il accepte.

Olivier Surprenant présente Justin Chenel. Il accepte.

Les candidats font leur présentation.

Les candidats répondent aux questions de l'Assemblée.

Sandrine Bourgeois propose de limiter à deux questions par poste.

La proposition est appuyée par Laury-Ann Bernier.

Élizabeth Ricard propose d'amender à trois le nombre d'interventions.

L'amendement est adopté à majorité.

Vote sur la proposition :

Pour : 19

Contre : 31

Abstention : 11

La proposition est battue à majorité.

Les candidats sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Charles-Étienne Daviault : 37

Justin Chenel : 23

Abstention : -

6.18.3. Responsable aux commandites

Mathias Frappier propose Camille Rochefort Racicot. Elle accepte.

Camille Rochefort Racicot est élue par acclamation.

6.18.4. Trésorier

Charles-Étienne Daviault propose Justin Chenel. Il accepte.

Justin Chenel est élu par acclamation.

6.18.5. Responsable vêtements

Camille Rochefort Racicot propose Sandrine Bourgeois. Elle accepte.

Sandrine Bourgeois est élue par acclamation.

6.18.6. Responsable multimédia

Justin Chenel propose Catherine Arseneau. Elle accepte.

Elle est élue par acclamation.

6.19. (D) Comité Promo

6.19.1. Deux (2) responsables à la bière

Camille Rochefort Racicot/Justin Chenel, Gabrielle Bélanger/Charles-Étienne Daviault et Yann Montmeny se présentent aux postes de responsables à la bière.

(Il a été décidé que les personnes se présentant pour un poste précis ne peuvent se représenter pour un autre poste du comité)

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Justin Chenel/Camille Rochefort Racicot : élus au deuxième tour

Gabrielle Bélanger/Charles-Étienne Daviault : élus au premier tour

Yann : -

6.19.2. Deux (2) responsables à l'alcool

Maude Bourgeois/Sandrine Bourgeois, Emmanuelle Richard/Élise Cabanac et Yann Montmeny se présentent pour les postes de responsables à l'alcool.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Maude Bourgeois/Sandrine Bourgeois : élues au deuxième tour

Emmanuelle Richard/Élise Cabanac : élues au premier tour

Yann Montmeny :

6.19.3. Responsable party

Joannie Marcoux/Christophe Tellier et Laurence Contant/Élizabeth Ricard se présentent pour le poste.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Joannie Marcoux/Christophe Tellier : 18

Laurence Contant/Élizabeth Ricard : 27

Abstention : 7

Laurence Contant/Élizabeth Ricard sont élus à majorité.

6.19.4. Responsable logistique

Justine Khayat/François-Xavier Beaudry/Véronique Bureau et Yann Montmeny se présentent pour le poste.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Justine Khayat/François-Xavier Beaudry/Véronique Bureau : élus-es à majorité

Yann Montmeny :

Abstention : 21

6.19.5. Responsable ambiance

Maxime Bérubé et Nicholas Noah Stumpf sont élus par acclamation.

7. (D) Élection de deux exécutants par intérim pour l'Association des jeunes juristes de Sherbrooke (AJJS)

Personne ne s'oppose à que ce Félix St-Vincent Gagné.

Nicolas Désilets-Laforge propose Audrey Baron. Elle accepte.

Félix St-Vincent Gagné propose Camille Cloutier. Elle accepte.

Valérie Antonacci propose Nicolas Lemelin. Il accepte.

Les candidats-es font leur présentation.

Les candidats-es répondent aux questions de l'Assemblée.

Les candidats-es sortent de la salle.

L'Assemblée s'exprime sur les candidatures.

Vote sur les candidatures :

Audrey Baron : élue au premier tour

Camille Cloutier : 15 (2^e tour)

Nicolas Lemelin : 16 (2^e tout) : élu au deuxième tour

Abstention : 0/13

8. (D) Postes vacants

Christophe Tellier propose Olivier Surprenant. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

Laury-Ann Bernier souligne qu'il est décevant que le poste n'ait pas été annoncé d'avance pour que des gens intéressés aient le temps de se présenter.

On remet à l'ODJ le point 6.3.2 pour l'élection d'un membre du comité DVA.

Kolia Frare propose Raoul St-Éloi. Il accepte par procuration.

Il est élu par acclamation.

On remet à l'ODJ le pont 6.7.2 pour l'élection d'un membre du comité Face-à-face

Véronique Bureau propose François Rizcallah. Il accepte.

Il est élu par acclamation.

9. Fermeture de l'Assemblée générale

Constatant l'épuisement des points à l'ODJ, Nicolas Delisle-Godin déclare la levée de la séance à 1h22.